

N° 73

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 6 MAI 1959

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que le Sénat se joint à la Chambre des Communes à l'égard de la nomination d'un Comité mixte des deux Chambres du Parlement pour faire l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, Chapitre 149 des Statuts révisés du Canada de 1952, et de ses amendements, en vue de proposer les modifications qu'il jugera utiles, et que ce Comité est autorisé à faire enquête et rapport sur l'administration des Affaires indiennes en général, et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que les sénateurs dont les noms suivent sont désignés pour agir comme représentants du Sénat sur ledit Comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Boucher, Crerar, Croll, Dupuis, Fergusson, Gladstone, Horner, MacDonald, Méthot, Reid, Stambaugh et White;

Que ledit Comité mixte est autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à faire l'examen de témoins ayant prêté serment; à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, à faire rapport de temps à autre; et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de la lettre adressée le 5 mai 1959 aux Trésoriers des gouvernements provinciaux par le ministre des Finances au sujet de la date proposée en vue de commencer les délibérations du Comité des Ministres chargé de l'étude de problèmes financiers.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Cardiff, il est ordonné,—Que le nom de M. Pigeon soit substitué à celui de M. Fortin sur la liste des membres du comité permanent des prévisions de dépenses.